

RISQUES DOMESTIQUES

Constats

Les accidents domestiques tuent plus que les accidents de la route.

> les chutes constituent les 3/4 des accidents domestiques > plusieurs centaines d'enfants sont victimes d'intoxication au monoxyde de carbone.

Le saviez-vous ?

La cuisine est le lieu de la maison le plus dangereux : 1 accident sur 4 s'y produit. Chaque jour 2 enfants décèdent des suites d'un accident domestique.

Il existe une concentration des accidents domestiques : durant l'heure précédant les repas > en fin de semaine > au cours des mois de juin et septembre.

9 FOIS SUR 10 L'ACCIDENT DOMESTIQUE PEUT ÊTRE ÉVITÉ

CHUTES INFANTILES

Ne laissez jamais de **meubles ou d'objets sous vos fenêtres.**

Ne laissez jamais votre enfant seul sur une **table à langer.**

Veillez toujours à ce que votre enfant soit bien **attaché sur sa chaise haute.**

Installez si besoin des **barrières de sécurité** en haut et en bas de vos escaliers.

INTOXICATIONS

Rangez toujours vos **médicaments dans une armoire en hauteur**, si possible fermée à clé.

Achetez des produits ménagers munis de **bouchons de sécurité**, rangez les en hauteur hors de portée des enfants et ne les transvasez jamais dans une autre bouteille.

Expliquez clairement à vos enfants les **dangers que représentent ces produits** et éloignez-les quand vous les utilisez.

LES BONS REFLEXES

BRÛLURES

Installez sur vos robinets, si vous le pouvez, des dispositifs de sécurité qui permettent de **contrôler la température de l'eau (37°C).**

Ne laissez jamais vos enfants seuls dans la cuisine.

Méfiez-vous des **plaques de cuisson** et des **brûleurs chauds** même après leur arrêt.

Tournez toujours les queues de **casserolles vers l'intérieur de la plaque de cuisson.**

ÉLECTRICITÉ

Apprenez dès que possible à vos enfants à **ne pas toucher les prises électriques.**

Faites installer des **cache-prises** et un système qui coupe le courant au moindre court-circuit.

Débranchez et rangez tous les appareils électriques dès que vous avez fini de les utiliser : sèche-cheveux, fer à repasser...

EN CAS D'ACCIDENT

COMPOSEZ le 18 ou le 112

RESTEZ CALME ET INDIQUEZ CLAIEMENT > LE LIEU DU SINISTRE > LA NATURE DE L'ÉVÉNEMENT > LE NOMBRE DE VICTIMES > la présence éventuelle de dangers spécifiques (explosions, produits chimiques, etc.)

NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER

afin d'être certain que toutes les informations aient été prises en compte.

18
112